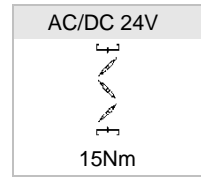




RM24B

Servomoteurs, RM24B(-S1)

- Servomoteurs électriques \sphericalangle 95° pour applications CVC
- Tension d'alimentation U_v : AC/DC 24 Volt, 50/60Hz
- Couple de rotation : 15Nm (\pm 3m²)
- Signal de commande : Tout/Rien ou 3-point
- Montage : avec noix d'entraînement universel
- Raccordement électrique : câble 1m
- Protection contre surcharge
- Indice de protection : IP54
- Avec commande manuelle
- Angle de rotation réglable mécanique
- En option avec 1 contact auxiliaire intégré (type RM24B-S1)

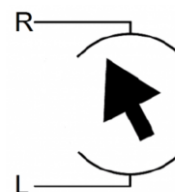


Spécifications techniques		RM24B(-S1)
Tension d'alimentation		AC 24 Volt, 50/60 Hz DC 24 Volt
Plage de fonctionnement		AC/DC 19 .. 29 Volt
Consommation	en marche	2 W @ couple nominal
	à l'arrêt	1 W
dimensionnement		3,5 VA
Raccordement moteur		câble 1m, 3x 0,75mm ² sans halogène
Raccordement contact auxiliaire ¹⁾		câble 1m, 3x 0,75mm ² sans halogène
Contact auxiliaire ¹⁾		1 X SPDT, 5(2,5A), 250 VAC
Couple de rotation (nominal)		min. 15Nm @ tension nominale
Sens de rotation		au choix par commutateur
Commande manuelle		débrayage du réducteur avec bouton poussoir, à retour automatique
Angle de rotation		max. 95° \sphericalangle réglable des deux côtés par butées mécaniques réglables
Temps de marche		150s
Niveau sonore		max. 35dB (A)
Montage mécanique		noix d'entraînement universel □ 8..15mm Ø8..20mm
Indication de la position		mécanique
Classe de protection		III basse tension de sécurité
Indice de protection		IP54 câble vers le bas
Compatibilité CEM		CE suivant 2004/108/EG
DBT		CE suivant 2006/95/EG
RoHS		CE suivant 2011/65/EU
Fonctionnement		type 1 (suivant EN 60730-1)
Impulsion de tension		0.8kV suivant EN60730-1)
Température	ambiante	-30°C..+50°C
	stockage	-30°C..+80°C
Humidité relative		5..95% rH, sans condensation (EN 60730-1)
Entretien		sans entretien
Poids		ca. 530g

¹⁾Uniquement pour type RM24B-S1

Caractéristiques

Montage direct	Montage direct simple sur l'axe du clapet avec noix d'entraînement universelle. Avec blocage anti-rotation avec la barrette d'arrêt jointe.
Commande manuelle	La commande manuelle du servomoteur est possible dans chaque position intermédiaire avec repositionnement automatique du bouton-poussoir (débrayage du réducteur tant que le bouton est poussé).
Angle de rotation réglable	L'angle de rotation (mécanique) du servomoteur est réglable des deux côtés par des butées réglables.
Sécurité de fonctionnement élevée	Le servomoteur est protégé contre les surcharges et ne requiert pas de contacts fin de course. Le servomoteur s'arrête automatiquement en butée.
Signalisation flexible	Les moteurs RM24B-S1 sont munis de 1 contact auxiliaire intégré réglable.
Mode de fonctionnement	A l'aide d'un commutateur les modes de fonctionnement suivants peuvent être choisis: <ul style="list-style-type: none"> ↻ droit (dans le sens horaire) CW ↺ gauche (dans le sens antihoraire) CCW

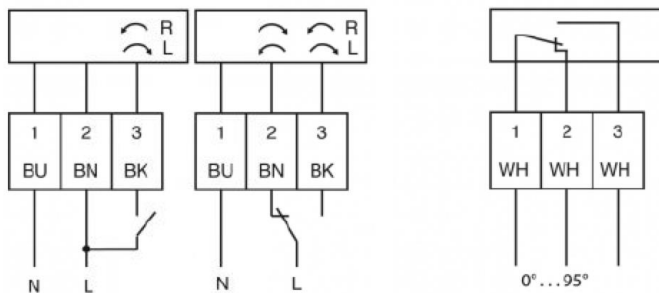


Raccordement électrique

Remarques

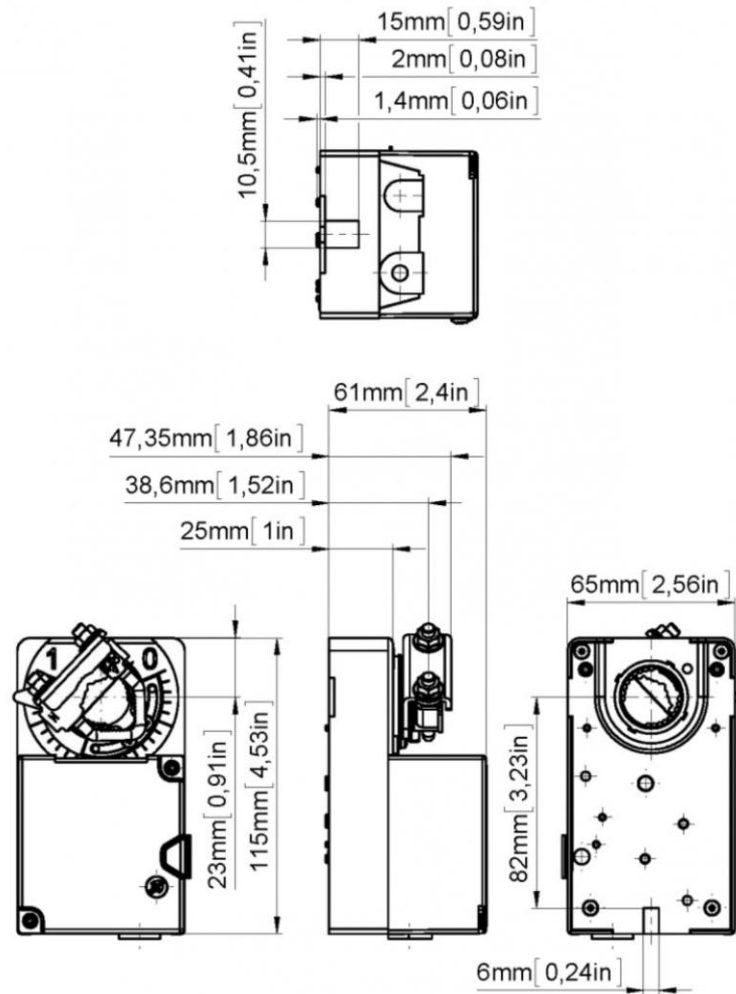
- Connexion via transformateur de sécurité.
- Raccordement en parallèle de plusieurs servomoteurs possible. Veuillez tenir compte des données de performance.

F20180314001



Fils n°s	Codification	Couleur
1	BU	bleu
2	BN	marron
3	BK	noir
S1 1..3	WH	blanc

Dimensions



Consignes de sécurité



- Le servomoteur ne peut pas être utilisé pour de applications n'appartenant pas au domaine spécifié, notamment pas dans les avions, ni dans tout autre moyen de transport aérien.
- Le montage doit être effectué par des personnes ayant été formées à cet effet. Les règlements définis par la loi et les autorités doivent être respectés lors du montage.
- L'appareil ne peut être ouvert que dans les ateliers du fabricant. Il ne contient aucune pièce pouvant être remplacée ou réparée par l'utilisateur.
- Le câble ne peut pas être retiré de l'appareil.
- Pour déterminer le couple de rotation requis, il faut tenir compte des indications du fabricant de clapets (construction, superficie, méthode d'encastrement, etc.) ainsi qu'aux conditions aérauliques.
- L'appareil contient des composants électriques et électroniques et ne peut pas être mis aux ordures ménagères. La législation en vigueur dans les pays concernés doit être respectée.